

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 17 MARS, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Claude BERNIARD

Date de convocation du Conseil communautaire : 9 mars 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
- CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA
- LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER,
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Pierre CABANY, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Philippe SIMON, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE, Michel LANCADE, Annick MORA
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO

Absents, excusés : Michel HAUTIER, Eric BOUCHER, Fabien CAILLER, Philippe DUCAMP, Ludovic LALANDE

Concerne : 11-1703-04 ACHAT DE TERRAIN A MACAU

Par délibération 10-26 du 25 mars 2010, l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée AO63, sise à Macau, a été décidée. Par délibération 10-78 du 7 octobre 2010, il avait été décidé la revente de ce terrain en 4 lots.

L'acquisition n'avait pu se faire en raison d'une servitude de regard qui n'avait pu être levée à temps.

Afin de pouvoir finaliser le projet gendarmerie, il était prévu une participation de la Communauté de Communes sur les aménagements du parc de stationnement public et sur la clôture des parcelles.

Dans la mesure où aucune acquisition n'a pu se faire à ce jour, en raison de l'obstacle juridique évoqué plus haut, il est proposé que la Communauté de Communes acquière la parcelle cadastrée AO 107 d'une superficie de 3 884 m² ainsi que la parcelle AO 109 nécessaire à la réalisation du parc de stationnement public, de 173 m² ainsi que les délaissés de terrain nécessaires à l'aménagement des voies de circulation extérieures à la gendarmerie qui relèvent, à ce jour, du domaine communal, AO 110 de 205 m² et AO 111 de 365 m². Il est proposé l'acquisition de ces parcelles au prix de 51,89 € le m².

Il vous est par ailleurs proposé que les 4 terrains issus de l'acquisition de la parcelle AO 107 puissent être mis en vente, à partir du moment où la Communauté de Communes en aura l'entière propriété :

- le lot A d'une superficie de 800 m²,
- le lot B d'une superficie de 1 035 m²,
- le lot C d'une superficie de 800 m²,
- le lot D d'une superficie de 1 249 m².

Les parcelles hachurées sur le plan joint font l'objet de l'acquisition.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'acquisition des parcelles cadastrées AO 107, AO 109, AO 110 et AO 111, sise à Macau, au prix de 51,89 € le m²,

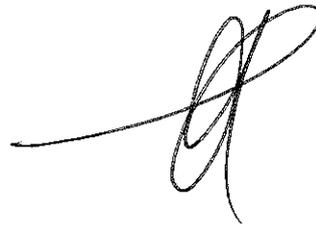
► **décide** que les 4 terrains issus de l'acquisition de la parcelle AO 107 pourront être mis en vente, à partir du moment où la Communauté de Communes en aura l'entière propriété :

- le lot A d'une superficie de 800 m²,
- le lot B d'une superficie de 1 035 m²,
- le lot C d'une superficie de 800 m²,
- le lot D d'une superficie de 1 249 m².

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 21 mars 2011

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DL11-17_03-11

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à parapher	En attente retour Préfecture	En attente	Classé

numéro de l'acte : ADDL_11_2011-03-25T08-21-29.00 ; M286368/4 ;

identifiant unique de l'acte : 08-243301447-20110327-2L11-17_03-04-DE ; voir l'accusé de réception 289354 ;

Objet de l'acte : ACTE DE VAIN 3 MACAO

Date de rédaction : 07/03/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matiers de l'acte : A. Domaine et patrimoine
A.1. Acquisitions

Acte : Délibération 11-17_03-11.FDF

Pièces jointes : 004.FDF

Préparé	Le 24/03/11 à 10.28	Par <u>REMBLIER Gaëlle</u>
Transmis	Le 26/03/11 à 08.21	Par <u>REBIER Jean-Marc</u>
Accusé de réception	Le 26/03/11 à 08.30	